

# Odile Goerg

# L'historiographie de l'Afrique de l'Ouest : tendances actuelles

In: Genèses, 6, 1991. Femmes, genre, histoire. pp. 144-160.

### Citer ce document / Cite this document :

Goerg Odile. L'historiographie de l'Afrique de l'Ouest : tendances actuelles. In: Genèses, 6, 1991. Femmes, genre, histoire. pp. 144-160.

doi: 10.3406/genes.1991.1098

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes\_1155-3219\_1991\_num\_6\_1\_1098



# L'historiographie de l'Afrique de l'Ouest : tendances actuelles

**Odile Goerg** 



. Cf. par exemple les ouvrages publiés par Albin Michel, Denoël ou annoncés chez Horvath/Pu de Lyon en 1992.

Cf. notamment H. Moniot (texte), les Civilisations de l'Afrique, Paris, Casterman, 1987; J.-P. Albert (texte), l'Afrique de l'Ouest au présent, Paris, Hachette Jeunesse, 1988.

- 3. Cf. notamment le tome 1 (Méthodologie et préhistoire africaine) de l'Histoire générale de l'Afrique, Paris, Jeune Afrique-Stock-Unesco, volume coordonné par J. Ki-Zerbo, 1980 et African Historiographies. What history for which Africa? Bogumil Jewsiewicki, David Newbury (éds.), London, Sage, 1986. Dans le cadre d'une perspective plus large, cf. également J. Copans, la Longue Marche de la modernité africaine. Savoirs, intellectuels, démocratie, (chap. 3, « Histoires africaines »), Paris, Karthala, 1990.
- 4. La première chaire d'histoire africaine à la Sorbonne a été créée en 1964 (Hubert Deschamps en fut le premier titulaire); de même, le premier historien africaniste fut recruté au CNRS au milieu des années 1960.
- 5. Ainsi les historiens des États-Unis, pays sans tradition coloniale en Afrique, s'imposent-ils de plus en plus sur ce terrain, notamment en ce qui concerne les anciennes zones sous domination française.
- 6. Cf. notamment, outre les titres cités plus loin, J.-L. Amselle, Logiques métisses, Paris, Payot, 1990; J.-F. Bayart, l'État en Afrique. La politique du ventre,

'ABONDANCE des publications, qu'il s'agisse d'études universitaires, d'ouvrages ou d'émissions visant un public plus large ou même de livres destinés aux enfants<sup>2</sup>, montre les mutations récentes de l'histoire de l'Afrique. Les connaissances se sont précisées, les axes de recherches multipliés, la méthodologie affinée. L'Afrique n'est plus - ou plus seulement - l'objet de descriptions statiques ou de narrations impressionnantes mettant l'accent sur les fêtes, les conflits ou les sacrifices. Aux récits des missionnaires, des voyageurs puis des administrateurs-ethnographes - au demeurant souvent instructifs a succédé une pratique historique renouvelée, dans un mouvement d'enrichissement réciproque avec d'autres disciplines et d'autres domaines historiques. Le propos n'est pas de refaire ici l'histoire de l'histoire de l'Afrique dont les grandes étapes ont été maintes fois décrites<sup>3</sup>, depuis la négation hâtive du fait historique lui-même jusqu'à sa reconnaissance officielle<sup>4</sup> et aux acquis récents, mais de présenter quelques tendances actuelles de la recherche portant plus spécifiquement sur les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Je me placerai pour ce faire du point de vue des courants dominants en France, dont le domaine privilégié reste peu ou prou celui de l'ancien domaine colonial. Ces courants – se situant dans une perspective critique par rapport à l'histoire coloniale classique mais aussi à certains apports ultérieurs et proposant de ce fait une relecture du passé de l'Afrique - sont marqués à la fois par l'empreinte de l'analyse marxiste et par les réflexions et méthodes privilégiées de l'école des Annales. Ceci implique la diversification et le renouvellement des sources utilisées ainsi que des changements d'échelle des phénomènes observés. Ainsi, les modifications d'approche de l'histoire de l'Afrique ne peuvent être isolées des mutations globales de l'histoire en France comme le montrent les problématiques ou les orientations méthodologiques, même si celles-ci présentent des spécificités; par ailleurs l'historiographie africaniste française est

largement tributaire d'influences extérieures, notamment des recherches anglo-saxonnes qui la marquent profondément, quoique parfois subrepticement<sup>5</sup>. De plus, de nombreux historiens africains francophones, ayant acquis leur formation dans le cadre des institutions françaises, contribuent, par leurs sensibilités et interrogations diverses, aux nouvelles orientations de la recherche africaniste. L'accent est mis dans cet article sur l'Afrique de l'Ouest. L'analyse qui suit, sûrement partielle, peutêtre partiale, ne cherche pas à détailler les connaissances historiques pays par pays, ce qui pourrait être à la fois fastidieux et répétitif. Certains territoires présenteraient des bilans fort complets et riches du fait de l'importance des études effectuées localement ou par des chercheurs étrangers. Ce serait le cas notamment du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire, du Nigeria ou du Bénin tandis que les conditions économiques ou politiques d'autres pays bloquent la recherche ou la maintiennent dans une perspective nationaliste stricte. L'optique adoptée ici consiste à envisager les tendances globales des travaux historiques, à mettre en valeur les modifications récentes et à dégager quelques thèmes qui semblent polariser la recherche actuelle. Cependant, avant d'aborder directement ces aspects, il est utile de préciser certains éléments de réflexion qui sous-tendent l'analyse d'ensemble.

# Quelques préalables

# La spécificité de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest

Certaines réflexions historiographiques dépassent en fait largement le cadre géographique de l'Afrique de l'Ouest. Il est évident en effet que l'évolution de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest est liée à celle de l'histoire du continent dans son ensemble ou même à celle des tiers mondes, dans le contexte d'une relecture actuelle des rapports Nord/Sud, des relations de dépendance. A l'inverse conviendrait-il de

particulariser les histoires nationales de la quinzaine de pays concernés. Il faut aussi replacer l'histoire de l'Afrique de l'Ouest dans le cadre de la science historique elle-même, dans un mouvement constant d'influences réciproques : ainsi les concepts de longue durée, d'histoire totale, de mentalités... trouvent-ils leur application dans la recherche portant sur le continent africain qui, elle-même, a mis en valeur de nouvelles sources ou approches (traditions ou témoignages oraux, données de l'anthropologie...).

# La spécificité de l'histoire comme science

Le domaine de l'histoire de l'Afrique, peutêtre encore plus que d'autres, est marqué par l'interférence d'autres disciplines (sociologie, anthropologie, politologie...) sans que les limites en soient toujours nettement tracées. Ainsi les approches anthropologiques se situent-elles de plus en plus résolument dans une perspective historique, ne serait-ce que dans la critique interne des outils d'analyse<sup>6</sup>. L'appel à des domaines encore plus éloignés est fréquent du fait de la diversité des thèmes étudiés, par exemple la botanique, la médecine, la climatologie. Chacune de ces disciplines permet d'éclairer rétrospectivement différents pans de l'histoire : ainsi la connaissance des procédés culturaux du passé, intégrant le recours à des plantes de substitution en cas de disette, la prise en compte des cycles de pluviosité ou encore l'impact des conditions écologiques et pathologiques facilitent la compréhension des variations de densité humaine, des phénomènes de migration, du processus de formation et de déclin des États...

L'évolution de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest est par conséquent tributaire à la fois du renouvellement général de l'histoire – avec ses différents courants nationaux ou infranationaux – et de celui des autres disciplines. Ces deux phénomènes sont eux-mêmes liés à des modifications plus fondamentales encore,

**>>** 

Paris, Fayard, 1989; J. Bazin, «La production historique d'un récit », CEA, vol. 19 1-4, nº 73-76, 1979, p. 425-483; J. Bazin, "The Past in the Present. Notes on Oral Archeology" in Bogumil Jewsiewicki, David Newbury (éds.), African Historiographies. What history for which Africa? Beverly Hills-New Dehli-London, Sage, 1986, p. 59-74; J. Bazin, E.Terray (éds.), Guerres de lignages et guerres d'États en Afrique, Paris, Édition des Archives contemporaines, 1982.

7. « Les débats actuels en histoire de la colonisation », Tiers monde, n° 112, 1988, p. 777-791.

8. Cf. par exemple les interrogations pluridisciplinaires et et pluricontinentales des Cahiers du GEMDEV, en particulier: « Crise des théories et des pratiques du développement », n° 1-2, 1984; « L'avenir des Tiers mondes » (approches thématiques), n° 8-9-10, 1988; « L'avenir des Tiers mondes: Afrique », n° 17, 1990; cf. également la journée de réflexion pluridisciplinaire et pluricontinentale organisée par l'URA/CNRS 363 sur le thème suivant: « Libéralisme, socialisme, Tiers mondes? Interrogations sur les changements actuels », 31 janvier 1990 (à paraître).

9. La tradition britannique est fort développée sur ce thème: cf. notamment K. Barber, P. Farias (éds.), Discourse and its Disguises: The Interpretation of African Oral Texts, journée d'étude du Centre of West African Studies, Birmingham (1987) publié en 1989, Birmingham University African Studies Series 1. Plus récemment, cf. le colloque sur les sources de l'histoire des transports (Société de géographie de Paris/Paris-VII/Paris-XII), février 1990 (à paraître).

celles de l'environnement géopolitique et de ses incidences sur les mouvements de pensée. C. Coquery-Vidrovitch<sup>7</sup>, dans un article traitant des « débats actuels en histoire de la colonisation », paru en 1988, soulignait le lien existant entre les orientations de la recherche et les données politiques, au sens large, d'une époque. Ainsi les recherches des années 1960 ou 1970 étaient-elles marquées par la problématique générale de l'anticolonialisme (pour ou contre...), notamment dans le cadre des débats opposant marxistes et non-marxistes. Ceci aboutissait souvent à mettre en exergue les responsabilités des colonisateurs, du « centre » dans les phénomènes d'exploitation en gommant les clivages internes antérieurs, le rôle des agents locaux ou les évolutions au cours de la période coloniale. De la même façon, il est évident que les modifications récentes en Europe de l'Est ont des retombées sur les questionnements des historiens, mettant fin notamment à un réflexe simpliste qui consistait parfois à renvoyer dos à dos les systèmes capitalistes et communistes<sup>8</sup>. Le thème de l'État et des pouvoirs, qui préoccupait déjà de nombreux chercheurs, prend un relief particulier; il sera évoqué plus loin.

# Le refus d'une triple fracture

En forçant le trait, cette formule pourrait résumer ce qui me semble caractériser le mieux l'approche actuelle des historiens. Certains événements de la chronologie, des phénomènes d'ordre spatial – et donc mouvants – ainsi que les contours des objets d'étude pouvaient en effet être appréhendés comme des ruptures dans l'histoire de l'Afrique. Cette tendance, que l'on trouvait en filigrane dans de nombreuses études, de manière implicite et souvent non justifiée ou théorisée, orientait l'histoire de l'Afrique. Sa remise en cause, perceptible parfois de façon ancienne, en germe dans certains travaux, suppose un changement important de perspective.

Les ruptures temporelles, spatiales et sociales : chronologies, espaces et objets d'étude

Si on observe les productions historiques portant sur l'Afrique, on constate que les repères chronologiques sont fortement marqués par la colonisation, qui constitue une période pivot: « avant » - c'est le versant traditionnel – , « pendant » – c'est la période qui concentre l'essentiel des études - et « après » - c'est-à-dire les indépendances (souvent au singulier d'ailleurs), caractérisées par la problématique du développement ou de son absence. Les deux moments de passage d'une période à une autre - c'est-à-dire les années 1880 d'une part, la décennie des années 1960 de l'autre - étaient considérés comme des ruptures radicales dans l'histoire de l'Afrique, de ses États et de ses peuples.

Ce raisonnement peut s'expliquer d'une part par la valorisation de l'époque au cours de laquelle intervinrent le plus directement les Européens. Il se situe par ailleurs dans la lignée du mode de pensée historique prévalant en France, c'est-à-dire la division en grandes époques historiques cloisonnées (Antiquité, Moyen Age...). Ces mécanismes ont été plaqués sur l'histoire de l'Afrique, sans recherche d'une (ou de) chronologie(s) spécifique(s). On pourrait cependant aussi considérer cet usage comme étant une étape dans la connaissance historique - les études d'ensemble, globalisantes, précédant les recherches de détail, plus approfondies - si ce mode de pensée n'entraînait pas des prises de position implicites qui déterminèrent la pratique historique... Ainsi la période d'avant la colonisation est-elle souvent analysée en terme de « tradition », c'està-dire figée, immuable, exempte d'antagonismes sociaux. Cette vision des choses permettait d'amplifier le contraste avec la période coloniale, synonyme d'exploitation économique et de sujétion politique. Ceci était favorisé par l'abondance des informations d'ordre politique ou culturel au détriment des données économiques. L'analyse des systèmes sociaux ou étatiques se trouvait par conséquent privilégiée. Ce primat du politique réduisait l'étude des sociétés africaines à certains aspects. Un certain déterminisme des sources pourrait de ce fait être invoqué afin d'expliquer le cloisonnement en grandes périodes : la rareté des écrits - longtemps privilégiés comme sources - pour la période précoloniale, l'accès difficile aux archives pour les époques récentes auquel s'ajouterait l'absence de recul de l'historien. Ces facteurs jouèrent sûrement un rôle qu'il ne faut pas cependant exagérer : le recours à des sources de plus en plus diversifiées montre la multiplicité des ressources possibles des chercheurs, dès que des approches nouvelles sont ébauchées<sup>9</sup>.

Le cloisonnement chronologique avait également des incidences sur la vision géographique des historiens, en cristallisant avant l'heure des frontières qui deviendraient nationales. Trois niveaux d'analyse peuvent être dégagés : l'Afrique en tant que continent soumis à un même destin historique, les ensembles coloniaux, notamment les fédérations françaises (l'Afrique occidentale française en l'occurrence) et les colonies proprement dites ou les pays qui en furent issus. Ce sont ces cadres qui délimitaient l'aire de la réflexion, accentuant de ce fait la rupture chronologique évoquée, puisqu'ils dissociaient le devenir de sociétés généralement solidaires auparavant. La nécessité de proposer des histoires « nationales » pour souder les populations des pays issus des indépendances confortait cette tendance, de même que l'organisation des archives par colonie, province ou cercle administratif. La coupure, généralement nette, entre l'histoire des zones colonisées et celle de la métropole découlait de façon induite de cette démarche. On perdait alors de vue les filiations, les synchronies pour particulariser souvent à outrance les systèmes coloniaux. Ainsi la législation qui se propose d'enserrer tous

10. Cf. notamment, les problématiques des livres suivants: Folie et déraison. L'histoire de la folie à l'âge classique, Paris, Plon, 1961; Surveiller et punir. La naissance de la prison, Paris, Gallimard, 1975; l'Histoire de la sexualité, vol. 1, la Volonté de savoir, Paris, Gallimard, 1976.

11. A titre d'exemples : arrêté local du 9 février 1898 portant interdiction de tirer des coups de fusil à Conakry (Guinée française) ; cela intervenait lors des fêtes, comme marque de joie ; arrêté municipal du 14 novembre 1906 interdisant de se laver, de laver des animaux ou des légumes [...] sur la voie publique à Conakry. Ces exemples sont à mettre sur le même plan que la législation française sur l'hygiène publique, la restriction du vagabondage.

12. Cf. plus loin le développement sur la notion d'ethnie.

13. On peut cependant signaler certaines exceptions; cf. par exemple sur ce thème l'article nuancé de M. Crowder, "Indirect Rule – French and British Style", Africa (Journal of the International African Institute), vol. 34, n° 3, July 1964, p. 197-205.

14. Cf. par exemple dans la Guinée coloniale le cas d'Alfa Yaya Diallo, chef de la province du Labé au Fouta-Djalon qui profita dans un premier temps de la présence française pour accroître sa puissance puis se heurta à la volonté de contrôle des Français. Les exemples de ce type sont multiples, à des échelles variées : État, province, lignage, village...

15. Paris, Payot, 1985 (édition révisée sous presse à L'Harmattan). Paru aux États-Unis sous le titre Africa. Endurance and Change South of the Sahara, Berkeley, University of California Press, 1988.

16. Paris, L'Harmattan, 1987.

les colonisés dans un maillage d'interdictions et de devoirs est-elle contemporaine de la mainmise de l'État en Occident même sur l'individu. Ce processus de contrôle tentaculaire des citoyens – amorcé sous la monarchie absolue puis accentué au XIX<sup>e</sup> siècle, du fait notamment du perfectionnement des moyens techniques – a été mis en valeur et analysé par Michel Foucault en ce qui concerne la France<sup>10</sup>. La réglementation des aspects les plus divers du quotidien des colonisés procède du même état d'esprit, tout en étant fortement amplifié par les différences culturelles et le phénomène colonial proprement dit : changement d'échelle mais non réellement de nature<sup>11</sup>.

Une troisième rupture peut être décelée, issue elle-même du mode de raisonnement décrit plus haut : le fait de considérer des ensembles de populations comme des données stables, culturellement et politiquement, et de les prendre comme des sujets prêts à l'étude sous le vocable incantatoire d'« ethnie ». Cette démarche a produit de nombreuses monographies historiques ou ethnologiques - fort intéressantes parfois - mais négligeant en général la dimension du temps, puisque le groupe était donné comme tel, et minimisant celle de l'espace, notamment des interrelations entre les différents groupes habitant la zone considérée ou ses marges, ce que J.-L. Amselle englobe sous le terme de « chaînes de sociétés 12 ». De ce fait, l'aspect dynamique du devenir des sociétés africaines était gommé.

# Les implications de ces ruptures implicites et leur remise en cause

Outre les « erreurs » de perspective que cela entraînait, cette vision de l'histoire de l'Afrique avait pour conséquence d'accentuer les généralisations simplificatrices. Les sociétés colonisées étaient vues comme des entités homogènes qui auraient réagi d'un seul bloc à la colonisation – que ceci soit, plus récemment, analysé en termes de résistances ne rectifiait en rien l'optique. Les systèmes coloniaux et ceux qui en appliquaient les principes (colons ou administrateurs) étaient perçus de la même manière, c'est-à-dire univoque que ce soit sous l'angle de l'exploitation ou du transfert des bienfaits d'une civilisation. Une concession à ce mode de pensée consistait en la caractérisation des systèmes coloniaux nationaux (notamment britannique, français ou allemand) mais là aussi l'analyse ne dépassait guère les généralités, comme le montre par exemple l'opposition schématique entre administration directe et administration indirecte.

De la même façon étaient souvent gommés les rythmes propres à chaque situation locale : place dans les constructions étatiques africaines, phases du processus de mise en dépendance, étapes de l'intégration à l'économie coloniale, clivages des indépendances... Or, tous ces éléments doivent être précisés région par région, société par société, et même selon les catégories sociales ou les familles concernées.

Diverses études récentes montrent un changement important de perspective face à ces ruptures implicites, aussi bien au niveau temporel que spatial et social, puisque tous ces aspects sont liés dans une même réflexion : il importe désormais d'envisager une société ou un espace dans la longue durée et dans sa logique propre, par exemple un écosystème ou l'interdépendance entre plusieurs milieux et systèmes sociopolitiques. Que la région étudiée ait été au cœur d'un État ou à sa périphérie, en situation de dominée, modifie totalement son attitude par rapport aux conquérants, qu'ils soient africains ou européens. Les réactions contrastées face à l'intrusion coloniale des zones soumises au pouvoir d'El Hadj Omar ou de l'almami Samori Touré illustrent ce propos: adhésion au nouveau projet politique des opprimés d'hier, révoltes des tenants du pouvoir ou de régions autrefois autonomes... Que la couche sociale envisagée ait fait partie des groupes dirigeants ou des dépendants peut expliquer, selon des modalités complexes, des prises de position de collabo-

ration ou de résistance lors de la colonisation. Que peut-il y avoir de commun entre certains dignitaires qui cherchèrent à préserver ou même améliorer leur position dirigeante en s'alliant aux nouveaux maîtres - avec des succès divers et plus ou moins prolongés<sup>14</sup> – et d'anciens serviteurs qui trouvèrent dans le bouleversement de la situation politique un moyen de sortir de leur position de perpétuels dominés? Peut-on mettre sur le même plan intégrés des espaces anciennement commerce international - comme la vallée du Sénégal puis la zone arachidière s'étendant de part et d'autre de Dakar - et des régions restées longtemps à l'écart de l'économie coloniale, soit du fait de leur résistance prolongée (zone forestière guinéenne, pays baule de Côte-d'Ivoire...), soit du fait de l'absence de produit d'exportation digne de l'intérêt des colonisateurs? Ces questionnements supposent en fait souvent un changement d'échelle, la multiplication de minutieuses études locales aboutissant peu à peu à un tableau plus précis de l'impact des modifications historiques, sans manichéisme.

Dans ce contexte, la période coloniale n'est plus isolée dans l'analyse, mise en exergue, mais englobée dans une longue durée qui est celle de la maturation des phénomènes et de l'évolution des systèmes politiques, économiques et sociaux. Ce changement de perspective suppose un débat sur la place de la colonisation dans l'histoire du continent.

Deux ouvrages, parmi d'autres, peuvent illustrer cette problématique, évoquée directement par leur titre. D'une part l'ouvrage de synthèse de C. Coquery-Vidrovitch, Afrique noire. Permanences et ruptures<sup>15</sup>, qui étend les analyses par-delà les frontières chronologiques habituelles et interroge tous les concepts utilisés; d'autre part, le recueil dirigé par M. Piault, la Colonisation: rupture ou parenthèse? <sup>16</sup>. Les études de cas proposées par ce dernier aboutissent à refuser les deux termes qui nient les continuités et reposent sur la



- 17. Cf. par exemple l'implantation des palmiers à huile dans le royaume d'Abomey et les rivières du l'Huile (estuaire du Niger).
- 18. C. R. Ageron (éd.), les Chemins de la décolonisation de l'empire français, 1936-1956, Paris, CNRS, 1986; C. Coquery-Vidrovitch, « Le transfert du pouvoir économique en Afrique d'expression française: de "l'exclusif colonial" aux rapports Nord-Sud, 1956-1980 », Cahier Afrique noire, n° 9, 1987; P. Gifford, R. Louis (éds.), The Transfer of Power in Africa, Yale Univ. Press, 1988; « La France et les indépendances des pays d'Afrique noire et de Madagascar », colloque organisé par le CNRS (IHTP) et l'université d'Aix-en-Provence (IHPOM), 1990.
- 19. Cf. a contrario l'étude collective menée sur Freetown par B. Harrell-Bond, A. Howard et D. Skinner, Community Leadership and the Transformation of Freetown (1801-1976), La Haye-Paris-New York, Mouton, 1978.
- 20. Paris, Karthala-ACCT, 1989.
- 21. Paris, La Découverte, 1985.
- 22. La Sénégambie du xVI<sup>e</sup> au XIXe siècle. Traite négrière. Islam. Conquête coloniale, Paris, L'Harmattan, 1988; cf. auparavant sur la même zone, le travail important de Philip Curtin, Economic Change in Precolonial Africa. Senegambia in the Era of Slave Trade, Madison, The University of Wisconsin Press, 1975.
- 23. "Big men, Traders and Chiefs: Power, Commerce and Spatial Change in the Sierra Leone-Guinea Plain, 1865-1895", Ph. D., non publié, Madison, University of Wisconsin, 1972.
- 24. Un colloque sur le thème des « Décolonisations comparées » est en cours de préparation (IHTP/université de Leiden). Cf. aussi les travaux récents de Marc Michel, notamment « Le Togo dans les relations internationales au lendemain de la guerre: prodrome de la décolonisation ou petite "mésentente cordiale"? (1945-1951) » in C.-R. Ageron (éd.), les Chemins de la décolonisation de l'empire français, 1936-1956, op. cit., p. 96-108; « L'Afrique noire, la France et la Grande-Bretagne en 1958 : l'accélération des indépendances et la sauvegarde des French and English Connections ». communication lors du colloque organisé par le CNRS (IHTP) et l'université d'Aix-en-Provence (IHPOM), 1990, sur le thème de « La France et les indépendances des pays d'Afrique Noire et de Madagascar ».
- 25. Cf. la thèse en cours de Michel Brot sur les confins guinéo-sierra-leonais (université d'Aix-en-Provence). A noter cette étude plus ancienne, dont l'exemple fut peu suivi, qui compare les colonisations française et britannique au Bénin

notion faussée de « tradition » : celle qui caractériserait l'Afrique avant la colonisation, celle qu'on retrouverait, inchangée, à la fin de la domination coloniale. Par exemple, l'étude de M. Piault du mouvement de réforme politique, économique et religieux dans le pays hausa montre que le processus de centralisation et de hiérarchisation des pouvoirs est antérieur à la conquête coloniale et ne fut pas interrompu par la mainmise britannique; ce processus se concrétisa au contraire par la création administrative coloniale du Nord-Nigeria avec cependant un changement, fondamental, des titulaires du pouvoir suprême qui passa aux Européens. Les stades intermédiaires du pouvoir ainsi que les formes d'oppression de la paysannerie ne changèrent pas pour autant, pendant longtemps. Par ailleurs, comme dans d'autres zones<sup>17</sup>, l'introduction des cultures commerciales précéda largement la colonisation et les modes d'organisation du travail persistèrent.

Toutes les études sur la décolonisation – enrichies récemment par l'ouverture de nouveaux fonds d'archives – confirment la non-validité des ruptures temporelles posées a priori et la nécessité de ne pas s'en tenir à des clivages chronologiques stricts et uniques pour des ensembles variés. Ainsi les transferts de pouvoirs économiques et de compétences administratives furent-ils progressivement réalisés au cours des années 1960, sans que l'indépendance formelle ne marque une réelle rupture 18.

De façon générale, les différents thèmes de recherche évoqués plus loin se situent dans des perspectives de longue durée, même si les études, elles, peuvent être limitées dans le temps du fait des contraintes de la recherche individuelle <sup>19</sup>. Ils illustrent bien la fin de l'isolement de la période coloniale, soit à l'amont, soit à l'aval, et la nécessité des chevauchements chronologiques. Le concept d'« ethnie », autrefois sacralisé en quelque sorte, est soumis au même travail. En témoigne par exemple

l'ouvrage collectif au titre programmatif, Les ethnies ont une histoire, dirigé par J.-P. Chrétien et G. Prunier<sup>20</sup>, faisant suite au recueil Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique, coordonné par J.-L. Amselle et E. M'Bokolo<sup>21</sup>, portant sur les processus d'identification ethnique, de construction de ces modes de reconnaissance dans l'histoire et de leurs manipulations par les divers tenants du pouvoir, colonial ou non, du passé ou de nos jours.

Au niveau spatial également, le fait de situer les interrogations sans tenir compte de frontières plus ou moins récentes - celles du partage colonial, héritées par les États actuels - donne un éclairage nouveau à des évolutions auparavant analysées dans le cadre des divisions coloniales. Le travail de synthèse de Boubacar Barry sur la Sénégambie est à ce titre significatif, dans sa volonté d'étudier dans la longue durée un ensemble géopolitique démantelé par le processus de la colonisation mais uni par divers facteurs historiques antérieurs<sup>22</sup>. Plus ancienne, l'étude de A.-M. Howard sur la plaine littorale aux confins de la Guinée et de la Sierra Leone se situait déjà dans une perspective de ce type<sup>23</sup>.

Cette logique conduit également à des comparaisons fructueuses qui peuvent être envisagées sous différents angles, notamment celui de la comparaison des systèmes coloniaux entre eux. Pour illustrer ceci, je peux évoquer ma recherche personnelle menée sur les villes en Afrique de l'Ouest, plus précisément sur les politiques françaises et britanniques appliquées respectivement à Conakry et à Freetown. Une analyse parallèle des capitales, en ce qui concerne les modes d'organisation des urbains (municipalité, recours à des « chefs » africains...) ou la gestion de l'espace (ségrégation) permet de préciser ou de dépasser la problématique de l'administration directe/administration indirecte. Les spécificités respectives ressortent d'autant mieux qu'on peut comparer chaque politique au modèle d'origine (théorique ou repris du fonctionnement métropolitain) et aux préceptes appliqués par une autre métropole. On met ainsi en valeur certaines constantes des pratiques coloniales, par exemple la primauté théorique de la structure municipale ou la concordance chronologique des politiques de ségrégation spatiale, mais aussi les modifications apportées dans chaque cas par les populations concernées (résistance passive notamment vis-à-vis de la législation contraignante, organisation parallèle d'autres modes d'organisation...). Il n'y a jamais de mécanisme institutionnel sans interférence locale.

Cette perspective spatiale élargie conduit aussi à mieux prendre en compte les données des relations internationales dans l'analyse des évolutions nationales, par exemple dans l'étude des processus de décolonisation<sup>24</sup>.

Un autre angle d'approche consiste à comparer les devenirs d'une population séparée par une limite territoriale coloniale<sup>25</sup> : quel est l'impact d'une politique en fonction du milieu sur lequel elle s'exerce, comment jouent les contraintes spécifiques ou s'expriment les pressions locales, quelle marge de manœuvre possèdent les populations concernées, quels modes d'action utilisent-elles ?

# La problématique des sources : mise en valeur et renouvellement

Les changements de perspective décrits ainsi que le renouvellement des thèmes suscitent ou découlent également d'une réflexion approfondie sur les sources utilisées et d'une diversification de celles-ci : qu'elles soient d'origine coloniale ou autochtone, archéologiques, orales, écrites ou iconographiques. Un important travail de collecte et de conservation des documents est mené dans ce dernier domaine ; les photos privées, les cartes postales, les peintures, comme les « fixés » du Sénégal, peuvent éclairer les recherches de l'historien. Les sources écrites se diversifient, notamment

(ex-Dahomey) et au Nigeria: A. I. Asiwaju, Western Yorubaland under European Rule 1889-1945: a Comparative Basis of French and British Colonialism, London, Longman, 1976.

26. Cf. par exemple l'article de J.-P. Chrétien, "Confronting the Inequal Exchange of the Oral and the Written", in Bogumil Jewsiewicki, David Newbury (éds.), African Historiographies..., op. cit., p. 75-90.

- 27. On assiste là aussi à la constitution de banques de données (cassettes), accessibles à d'autres chercheurs.
- 28. C.-H. Perrot (éd.), Sources orales de l'histoire de l'Afrique, Paris, Éditions du CNRS, 1989.
- 29. African Historiographies..., op. cit.
- 30. Annales, Sciences humaines, nº 36, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- 31. Cf. également son ouvrage Oral Tradition as History, London, Heinemann, 1985.
- 32 "African History and the Rule of Evidence. Is declaring Victory enough?" in African Historiographies..., op. cit., p. 91-104; cf. aussi son livre, Oral Historiography, London, Longman, 1982.
- 33. African Historiographies..., op. cit., chap. 17.
- 34. Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1990.
- 35. Cf. par exemple les travaux en cours de R. Goutalier.

par l'apport d'archives privées personnelles, des dossiers des chambres de commerce ou des sociétés commerciales. Ces nouveaux matériaux sont soumis à un examen approfondi afin de déterminer les contextes dans lesquels ils ont été rédigés, les influences qu'ils ont subies. On recherche par exemple les filiations des informations, reprises souvent d'auteurs anciens sans réévaluation: de quels documents disposaient-ils? Quelle position occupaient-ils dans la société de l'époque ? A quels informateurs eurent-ils recours? La liaison est ainsi faite avec les sources orales, qui furent l'objet de distorsion dès les premières transcriptions au XIX<sup>e</sup> siècle, tout en acquérant de fait le « digne » statut d'informations écrites <sup>26</sup>. L'approche des sources orales, qu'il s'agisse de traditions formalisées ou d'enquêtes rétrospectives, a été très enrichie : ces sources sont utilisées désormais avec le même appareil critique que les documents écrits, les vestiges archéologiques: ni suspectes a priori, ni magnifiées<sup>27</sup>. A signaler dans ce domaine le travail effectué autour de Claude-Hélène Perrot à l'université de Paris-I<sup>28</sup> ou les apports d'un ouvrage très suggestif pour notre propos, African Historiographies. What history for which Africa? dirigé par Bogumil Jewsiewicki et David Newbury et comprenant des contributions d'historiens anglo-saxons, français et africains, ce qui confirme - si cela était nécessaire - la circulation des idées et les influences réciproques entre les différents centres de recherche travaillant sur l'Afrique<sup>29</sup>. Dans ce dernier ouvrage, cinq articles sont consacrés totalement à l'historiographie des sources orales, mais ce thème est récurrent tant il est au cœur des débats méthodologiques. La contribution de Jan Vansina, auteur en 1961 d'un livre qui fit date sur cette question - De la tradition orale $^{30}$  – propose une mise au point renouvelée, quelque quinze ans après son premier ouvrage<sup>31</sup>. Comme cela ressort des autres articles, notamment celui de David Henige<sup>32</sup> dont la réflexion porte en particulier sur la chronologie, le bilan tiré met en avant

l'aspect fondamental mais aussi les limites persistantes des apports des sources orales. De façon générale, les historiens cherchent à comprendre les conditions de production des traditions orales - par qui, pour quel usage, dans quel contexte historique? - pour ne pas faire de l'histoire d'un lignage ou d'un groupe social l'histoire de toute une zone ou de tout un peuple. C'est un aspect sur lequel insistent Mohamed Mbodj et Mamadou Diouf quand ils tirent le bilan des recherches menées au Sénégal<sup>33</sup>. C'est également le thème des recherches de l'historien malien, Mamadou Diawara, qui a publié récemment la Graine de la parole. Dimension sociale et politique des traditions orales du royaume de Jaara (Mali) du XV<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Il s'intéresse non seulement aux traditions, formalisées ou non, des familles dirigeantes mais aussi à celles des autres couches de la société en particulier aux groupes d'artisans, aux serviteurs ou, de façon socialement transversale, aux témoignages des femmes quelle que soit leur origine.

Le recours à l'oralité est également de plus en plus fréquent en ce qui concerne les périodes récentes, que l'historien s'intéresse aux témoignages d'anciens administrateurs, techniciens ou colons<sup>35</sup> ou qu'il recueille les paroles d'anciens colonisés.

On ne peut résumer le renouvellement des sources à l'intérêt accru pour les documents oraux mais ceux-ci tiennent désormais une place incontesté dans la démarche historique africaniste, variant avec les périodes et les lieux d'étude. Le renouvellement des thèmes de recherche témoigne également de la multiplicité des sources vers lesquelles les historiens se tournent désormais. Chaque questionnement nouveau suscite la recherche et la constitution d'un corpus original, puisant dans les fonds les plus divers.

# Le renouvellement des thèmes de recherche

Le renouvellement des thèmes de recherche s'inscrit dans le dépassement des points de rupture analysés auparavant. Cela va de pair avec une réflexion sur le vocabulaire utilisé, les références idéologiques implicites et les concepts employés. Ce processus est loin d'être achevé : les habitudes prises au niveau du langage persistent souvent, faute de trouver des mots plus adéquats - le terme de « tradition » en est un bon exemple. Le recours aux vocables vernaculaires semble un moindre mal mais ne résout en rien le problème de fond. Par ailleurs, comme en Occident, les historiens s'intéressent à des objets autrefois négligés. Ces diverses influences aboutissent à favoriser des perspectives transversales, menant l'étude sur la longue durée pour en comprendre les racines, les manifestations ainsi que les diverses modifications. Bien évidemment les différents axes de recherche, dissociés cidessous, présentent de nombreux points de recoupement; ils pourraient de ce fait être combinés différemment car la plupart des thèmes sont liés dans l'analyse. Par ailleurs cette présentation ne vise pas à l'exhaustivité du fait de la multiplication et de la diversification rapide des sujets d'étude. Il s'agit plutôt de mettre en valeur certaines directions de recherche privilégiées.

### Les modes de résistance

On peut prendre pour premier exemple l'étude des résistances car celle-ci est contemporaine des écrits sur l'Afrique et a subi des modifications de perspective intéressantes que l'on peut schématiser ainsi : d'abord analysés dans le cadre de la « pacification » – soit niées ou minimisées, soit vues sous l'angle de la « sauvagerie » africaine – par l'historiographie coloniale, puis valorisées et magnifiées dans une optique nationaliste ou anticolonialiste, les phénomènes de résistance sont peu à peu

### 

- 36. French Colonial Rule and the Baule Peoples, Resistance and Collaboration, 1889-1911, Oxford, Clarendon Press, 1980.
- 37. En sortant de l'Afrique de l'Ouest, j'aimerais signaler l'étude des révoltes zaïroises des années 1963-1965 menée par une équipe franco-américaine à cause de l'innovation en termes de sources (notamment confrontation d'acteurs et d'historiens) et de méthodes : C. Coquery-Vidrovitch, A. Forest, H. Weiss (éds.), Rébellions et révolution au Zaïre, 1963-1965, 2 vol., Paris, L'Harmattan, 1987.
- 38. Les Amazones. Une armée de femmes dans l'Afrique précoloniale, Paris, Éditions Rochevignes, 1984.
- 39. Cf. par exemple l'étude de B. Barry, le Royaume du Waalo. Le Sénégal avant la conquête, Paris, Maspéro, 1972 (réédité chez L'Harmattan en 1988).
- 40. Cf. la thèse de Bathily publié sous le titre les Portes de l'or. Le royaume de Gajaaga des origines au temps de la traite des esclaves, Paris, L'Harmattan, 1989.
- 41. Cf. les travaux fondateurs de D. Cruise O'Brien, notamment The Mourides of Senegal. The Political and Economical Organization of an Islamic Brotherhood, Oxford University Press, 1971 et J. Copans, les Marabouts de l'arachide, Paris, Le Sycomore, 1980.
- 42. Le Kajoor au xix<sup>e</sup> siècle. Pouvoir ceddo et conquête coloniale, Paris, Karthala, 1990.
- 43. Paris, Flammarion, 1983.
- 44. Cf. C. Coquery-Vidrovitch, « Les débats actuels... », op. cit., p. 784.
- 45. Cf. aussi C. Coulon, D.-C. Martin (éds.), les Afriques politiques, Paris, La Découverte, 1991; E. Terray (éd.), l'État contemporain en Afrique, Paris, L'Harmattan, 1987. Une analyse sous cet angle des Logiques métisses de J.-L. Amselle a été faite par M. Naepels, « L'anthropologie, science historique? », Genèses, n° 4, mai 1991, p. 161-163.

remis à leur place, c'est-à-dire dans le cadre des rapports sociaux prévalant au moment de la conquête coloniale, dans l'analyse des relations entretenues avec l'État (abstraction ou réalité), dans la chronologie propre à chaque région ainsi que dans l'optique de stratégies individuelles, familiales ou régionales de longue durée. L'étude de Timothy C. Weiskel<sup>36</sup> sur une zone de résistance à la pénétration française en Côte-d'Ivoire, parue en 1980, était novatrice à cet égard car elle mettait en valeur les clivages internes de la société confrontée à la mainmise française ainsi que l'utilisation des réseaux d'alliance (familiaux, matrimoniaux, de clientèle), couvrant de vastes espaces et méconnus des autorités coloniales, pour l'organisation de la résistance<sup>37</sup>. Les recherches menées par H. d'Almeida-Topor sur les Amazones du royaume d'Abomey s'avèrent également stimulantes du fait, notamment, de la diversité des sources utilisées<sup>38</sup>.

L'élargissement de l'étude des résistances débouche sur une problématique plus générale, celle de l'attitude face à l'État, à ses représentants et aux politiques qu'il prône. Les acteurs peuvent être envisagés à des échelles différentes: lignages, groupes sociaux, ensembles régionaux sans oublier les démarches individuelles. Trois facettes se dégagent : la résistance, la passivité, la collaboration – avec toute la gamme interne que cela implique quelles que soient les époques historiques. Cette perspective de plus longue durée, non focalisée sur la période coloniale, permet par exemple de mieux comprendre certaines stratégies paysannes face aux projets dits de « développement » ou de resituer l'essor de l'islam dans son contexte historique. Le processus de l'islamisation est d'ailleurs un thème central de l'historiographie sénégalaise du fait notamment de ses implications contemporaines, comme en témoignent les polémiques qui ont accompagné la sortie du film de Sembene Ousmane, Ceddo. Comment l'islam devint un instrument de critique des pouvoirs en place, que ce soit dans le cadre de la traite des esclaves<sup>39</sup> ou dans celui de la colonisation naissante<sup>40</sup>? Quel rôle joua cette nouvelle idéologie et comment se situa-t-elle par rapport à la colonisation? Comment est-on passé d'un islam de l'élite à un islam de masse ? De nombreux aspects de cette problématique ne sont encore qu'ébauchés, par exemple l'étude de la constitution des communautés musulmanes, les itinéraires des marabouts, qui de confidents des dirigeants en devinrent les contestateurs, ou les restructurations sociales ou idéologiques qui découlèrent de ce bouleversement. On peut citer ainsi les études sur la confrérie des Mourides de sa naissance à nos jours<sup>41</sup> ou l'ouvrage récent de Mamadou Diouf sur Lat Dior<sup>42</sup>. Ce chercheur propose une analyse complexe d'un personnage vu auparavant sous l'angle réducteur du résistant à la pénétration coloniale dans le Cayor, adepte fervent de l'islam.

Le travail de l'équipe de Henri Brunschwig sur ceux qu'on appelait les auxiliaires de la colonisation précise ces choix complexes – résistance ou collaboration – pour le début de la période coloniale, avec un brin de provocation dans le titre : Noirs et Blancs dans l'Afrique noire française : ou comment le colonisé devient colonisateur, 1870-1914<sup>43</sup>.

# États, pouvoirs et sociétés

Ce thème est placé sous le signe de la diversité interne, des mutations constantes et des influences multiples.

Après une vision souvent globalisante des États (qu'ils soient antérieurs à la colonisation ou issus d'elle), une analyse interne des mécanismes du pouvoir s'impose désormais de même que la confrontation des modèles et de leurs multiples rejetons. Le fait d'avoir isolé la période coloniale aboutit par exemple au paradoxe suivant : on analyse des systèmes politiques contemporains en cherchant les avatars des formes du pouvoir précolonial alors qu'on gomme l'impact éventuel du mode

de fonctionnement colonial, notamment le personnage du commandant de cercle tout-puissant<sup>44</sup>. Le renouvellement de la problématique portant sur les États en Afrique, et notamment le dépassement de l'opposition traditionnelle entre société sans État/société étatique - dont la définition était eurocentrique-, a beaucoup bénéficié des débats des anthropologues ou politilogues dans ce domaine, en particulier des travaux déjà cités de J.-L. Amselle, J.-Fr. Bayart, J. Bazin, E. Terray<sup>45</sup>. La dichotomie simplificatrice entre deux types de sociétés n'est plus de mise, pas plus que la hiérarchisation implicite des modèles ou l'idée d'une succession temporelle allant du primitif vers l'élaboré. A leur place s'imposent désormais des relations complexes et complémentaires entre des formations étatiques et leur périphérie, une gradation dans le temps et dans l'espace des modes d'organisation, l'ancrage fondamental dans la chronologie ou encore une prise en compte accrue du rôle des interdépendances lignagères dans le fonctionnement des États.

Les études macro-économiques, au niveau des territoires, sont généralement bien cernées mais un changement d'angle et d'échelle permet d'approfondir le vécu concret de populations données et d'estimer le poids local de la colonisation par exemple. Ainsi une même politique peut avoir des effets variés car les sociétés sont différentes et à l'inverse des politiques variées peuvent viser les mêmes buts. Là aussi le comparatisme s'avère efficace, par exemple pour l'étude des politiques fiscales soit antérieures à la présence euro-péenne, soit coloniales.

L'étude des États conduit également à l'analyse précise de divers groupes sociaux ou catégories, de leur rôle et leurs modifications. Ainsi en est-il des « élites » et de leurs métamorphoses à travers le temps : y a-t-il permanence de leur recrutement ou au contraire renouvellement constant? Dans le dernier cas, en fonction de quels critères se définissent les

### **>>**

- 46. The Krio of Sierra Leone. An interpretative History, London, Hurst et Cie/lai, 1989. Le destin des Afro-Américains ou des Afro-Portugais très actifs dans la phase de la traite négrière interlope dans les rivières du Sud n'a ainsi pas encore été étudié de façon approfondie : on se contente de constater leur disparition en tant qu'agents importants du commerce.
- 47. Cf. par exemple la thèse d'A. Tirefort, Européens et assimilés en basse Côte-d'Ivoire. 1893-1958/1960. Mythes et réalités d'une société coloniale, université de Bordeaux-III, 1989.
- 48. En ce qui concerne les femmes, les recherches récentes se sont surtout multipliées dans le monde anglo-saxon où la bibliographie est déjà très fournie contrairement à la situation en France; cf. par exemple « Histoire des femmes en Afrique », Cahier Afrique noire, n° 11, Paris VII-L'Harmattan, 1988.
- 49. Cf. H. d'Almeida-Topor, O. Goerg (éds.), le Mouvement associatif des jeunes en Afrique noire francophone au xx<sup>e</sup> siècle, Paris, L'Harmattan, 1989; cf. aussi les apports multiples du colloque international organisé en décembre 1990 par l'URA/CNRS 363 (équipe de l'université de Paris-VII) sur la Jeunesse en Afrique dans les sociétés contemporaines. Héritages, mutations et avenir (à paraître chez L'Harmattan).
- 50. Les Villes coloniales de Côte-d'Ivoire : économie et société (1893-1940), 3 vols., Paris-VII, 1981, (publié aux Nouvelles Éditions africaines en 1985).
- 51. C. Coquery-Vidrovitch (éd.), 2 vols., Paris, L'Harmattan, 1988; pour la zone lusophone, cf. M. Cahen (éd.), Bourgs et villes en Afrique lusophone, Paris, L'Harmattan, 1989.
- 52. Fonds d'investissement pour le développement économique; S. Dulucq, O. Goerg (éds.), les Investissements publics dans les villes africaines, 1930-1985 (habitat et transports), Paris, L'Harmattan, 1989.
- 53. Cf. la thèse en préparation de S. Dulucq sur la politique française dans ce domaine.
- 54. Cf., parmi de nombreux titres, Cahiers du CERM, « Le mode de production asiatique » (voir sur l'Afrique la contribution de J. Suret-Canale), 1969; C. Coquery-Vidrovitch, « Recherches sur un mode de production africain », la Pensée, nº 144, avril 1969; M. Godelier, Horizon, trajets marxistes en anthropologie, Paris, Maspéro, 1973; C. Meillassoux, Femmes, greniers et capitaux, Paris, Maspéro, 1975; P.-P. Rey, Colonialisme, néocolonialisme et transition au capitalisme. L'exemple de la Comilog au Congo-Brazzaville, Paris, Maspéro, 1971; J. Suret-Canale, « Les sociétés traditionnelles en Afrique noire et le concept de mode de production asiatique », la Pensée, nº 117, 1964.

couches dirigeantes ou influentes économiquement et politiquement? Que deviennent les anciens groupes dominants? Les travaux récents sur les Créoles le long de la côte ouest-africaine précisent les dynamiques internes d'un groupe dont l'influence fut souvent déterminante dans l'évolution économique ou politique locale. On peut citer les écrits de Akintola Wyse, notamment le plus récent sur les Krio de Sierra Leone<sup>46</sup>.

De la même façon, les colonisateurs font l'objet d'analyses internes, mettant en valeur les oppositions d'intérêt, les conflits dans la société blanche et l'évolution des attitudes mentales<sup>47</sup>.

Plutôt que d'en faire des catégories à part, extraites de la société dans laquelle elles sont intégrées, j'aimerais inclure ici les « jeunes » et les « femmes » sur lesquels diverses recherches ont été amorcées afin d'étudier leurs actions et leurs prises de position spécifiques face à des situations nouvelles : urbanisation, changement des systèmes culturaux, modifications démographiques, mutation du pouvoir étatique<sup>48</sup>... Les perspectives de longue durée sont intéressantes. Ainsi, pour les jeunes, on peut mettre en valeur les modifications subies par les organisations de classes d'âge ou d'entraide du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours ainsi que la création de nouvelles organisations sous l'impulsion des pouvoirs coloniaux, des instances religieuses ou des partis politiques. On peut aussi dégager certains modèles associatifs et leurs avatars, comme le montre l'évolution locale des mouvements d'action catholique, souligner des éléments concernant l'analyse des élites, qui y furent généralement formées, et déduire les valeurs prônées par une société<sup>49</sup>.

## Villes et processus d'urbanisation

L'étude des villes en Afrique en général, et en Afrique de l'Ouest en particulier, a été fortement enrichie depuis une dizaine d'années environ même si les recherches proprement historiques restent encore peu nombreuses. Ce thème est d'ailleurs à la rencontre de

nombreuses disciplines car il peut être étudié sous des angles très divers : géographique, sociologique, économique, culturel... Cet intérêt nouveau découle en grande partie de la forte croissance urbaine et des problèmes qui lui sont liés. Ce sont donc plutôt des géographes et des sociologues qui ont étudié les villes dans un premier temps. Les historiens intervinrent cependant rapidement dans ces débats car les phénomènes actuels trouvent leurs racines dans le passé. Ceci est mis en valeur dans la thèse d'État de P. Kipré qui analyse parallèlement la genèse des institutions municipales et les mutations des économies et sociétés urbaines sur la longue durée coloniale<sup>50</sup>. D'autres études ont déjà été réalisées, notamment autour du colloque intitulé Processus d'urbanisation en Afrique<sup>51</sup>, qui a réuni des chercheurs d'origines très diverses. Les villes sont envisagées comme des lieux privilégiés d'innovations technologiques, de modifications des rapports sociaux, de changements du système foncier... Elles sont également étudiées dans leurs relations avec la campagne environnante : rapports de dépendance (en produits vivriers, en main d'œuvre) mais aussi d'influences réciproques et de circulation des biens et des hommes. Certains thèmes sont encore mal cernés, ainsi l'analyse des investissements sur la longue durée : selon les périodes et les lieux, les mouvements se fontils de la ville vers la campagne (achat de terres par exemple) ou en sens inverse (investissements immobiliers, activités commerciales...)?

L'analyse en cours des investissements publics permet d'en évaluer l'efficacité, ne serait-ce parfois qu'en termes de prestige et non d'utilité sociale. Cette étude est menée depuis la période coloniale, notamment après la Seconde Guerre mondiale par le biais du Fides<sup>52</sup>, jusqu'à nos jours dans le cadre en particulier de la politique de coopération bi ou multilatérale (FAC, financement de la CEE, de la Banque mondiale ou de certains pays arabes). On débouche donc sur les modalités

actuelles des choix urbanistiques et leurs fondements théoriques : poids des modèles extérieurs, rôle des agents de financement, notamment étranger<sup>53</sup>.

# Systèmes religieux, symbolismes et idéologies

Alors que l'analyse des structures économiques était une des priorités de la recherche des années 1960-1970, notamment dans une optique marxiste reflétée par les débats sur les « modes de production<sup>54</sup> », celle des systèmes religieux et symboliques retient désormais plus l'attention des chercheurs, avec une approche renouvelée. Divers éléments contribuent à expliquer cela : d'une part, de manière générale, la résurgence des phénomènes religieux comme facteurs politiques majeurs actuellement de par le monde. Dans le cadre de cet intérêt accru pour les phénomènes religieux en relation avec l'étude du politique, on peut citer les travaux de C. Coulon<sup>55</sup> ou la thèse soutenue au printemps 1991 J.-L. Triaud sur la confrérie Sanusiyya<sup>56</sup>. D'autre part, on retrouve là le refus des clivages dénoncés davantage aussi; cela se traduit par la volonté de replacer les religions dans une perspective historique, c'est-à-dire non comme des systèmes de pensée figés<sup>57</sup>, mais comme des éléments dynamiques, évoluant dans un environnement sociopolitique donné<sup>58</sup>. Il y a évidemment une passerelle entre ce thème et celui des résistances, car un mouvement religieux peut souvent servir de moteur à une opposition politique ou recouvrir une forme de résistance larvée<sup>59</sup>. Dans cette logique de relecture des phénomènes religieux, le passage à certains monothéismes, que ce soit l'islam ou le christianisme, pourra être réévalué. Un colloque sur ce thème a été organisé au printemps 1991 à l'université de Paris-I (Centre de recherches africaines); son propos fut justement de réévaluer les concepts utilisés (celui de fétichisme par exemple) mais aussi de replacer l'histoire des conceptions et



- 55. Le Marabout et le prince. Islam et politique au Sénégal, Paris, Pedone, 1981; les Musulmans et le pouvoir en Afrique noire, Paris, Karthala, 1988.
- 56. Cf. auparavant son livre, Tchad 1900-1902. Une guerre franco-libyenne oubliée? Une confrérie musulmane. La Sanusiyya face à la France, Paris, L'Harmattan, 1988.
- 57. A titre d'exemples: G. Dieterlen, Essai sur la religion bambara, Paris, Puf, 1951; M. Griaule, Dieu d'eau, Paris, Éditions du Chêne, 1948; V. Pâques, les Bambara, Paris, Puf, 1954; L. Tauxier, la Religion bambara, Paris, P. Geuthner, 1927 (souvent repris par d'autres auteurs).
- 58. Outre les travaux précurseurs de J. Rouch sur les rites des Hauka à Accra (cf. le film intitulé les Maîtres fous), cf. J.-M. Gibbal, Tambours d'eau, Paris, Le Sycomore, 1982; M. Augé, Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort, Paris, Flammarion, 1977, Génie du paganisme, Paris, Gallimard, 1982.
- 59. Cf. par exemple le phénomène des messianismes, plus frappant en Afrique centrale ou orientale ou des sectes chrétiennes dissidentes comme le harrisme en Côte-d'Ivoire; cf. aussi les formes renouvelées du culte vaudou.
- 60. C. Coquery-Vidrovitch, A. Forest (éds.), Décolonisations et nouvelles dépendances, Lille, Presses universitaires de Lille, 1986 (réédité en 1991); C. Coquery-Vidrovitch, D. Hemery, J. Piel (éds.), Pour une histoire du développement. États, sociétés, développement, Paris, L'Harmattan, 1988.
- 61. Ceci est un centre d'intérêt ancien pour J.-P. Chrétien. Cf. par exemple « Le sorgho dans l'agriculture, la culture et l'histoire du Burundi », Journal des africanistes, 1982, 1-2, p. 145-162, ou « La dimension historique des pratiques alimentaires en Afrique », Diogène, n° 144, 1988, p. 92-114.
- 62. Cf. la communication sur ce thème au colloque "After the Empire", Wesleyan University, Middletown, février 1990, ou « Comment la baguette de pain a conquis l'Afrique », l'Histoire, n° 145, juin 1991, p. 76-77.
- 63. Sécheresse et famines au Sahel. Crises alimentaires et stratégies de subsistance en Afrique sahélienne (Burkina-Faso-Niger au xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles, université de Paris-VII, prix de thèse CNRS 1988; M. Chastanet, « Les crises de subsistance dans les villages soninke du cercle de Bakel, de 1858 à 1945 », CEA, 89-90, vol. 23, 1-2, 1983, p. 5-36; « La cueillette des plantes alimentaires en pays soninke, Sénégal, depuis la fin du xix<sup>e</sup> siècle: histoire et devenir d'un savoir-faire », in G. Dupré, Savoirs paysans et développement, Paris, Karthala (à paraître); cf. aussi le numéro spécial des Cahiers

des pratiques historiques dans le cadre des changements écologiques, démographiques, économiques, politiques...

L'étude des « modèles et contre-modèles idéologiques et culturels », sous-titre d'un ouvrage récent<sup>60</sup>, ainsi que les recherches menées sur le concept de « développement » et ses acceptions historiques, notamment extraeuropéennes, va dans le même sens.

Alimentation, modèles de consommation, systèmes agraires

L'échec des politiques de développement agricole, la dépendance alimentaire accrue de certains pays (importation de blé ou de riz notamment) ainsi que la diffusion de nouveaux modèles alimentaires ont poussé divers chercheurs à s'interroger sur l'évolution des sociétés paysannes (organisation interne, encadrement...) et des attitudes face à la nourriture. Ainsi une équipe de l'université de Paris-I cherche à retracer l'histoire de l'implantation de plantes étrangères qui ont « réussi » en Afrique<sup>61</sup> (manioc, arachide...) tandis que Hélène d'Almeida-Topor anime un groupe de recherche sur le thème de l'évolution des modes de consommation dans différents pays d'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle. Pour sa part, elle s'intéresse plus particulièrement à la diffusion du pain à travers l'Afrique, qu'elle se fasse en ville puis progressivement à la campagne, dans des zones d'ancienne colonisation française (la « baguette ») ou britannique (le pain de mie)<sup>62</sup>.

Cette interrogation sur les modèles de consommation découle aussi d'une réflexion sur les phénomènes de pénuries alimentaires, telle que Gado Boureima ou M. Chastanet ont pu la mener, le premier sur le Niger et le Burkina-Faso, la seconde sur le Gajaaga, à la frontière sénégalo-malienne<sup>63</sup>. Leurs travaux mettent en évidence des séries de « bonnes » et « mauvaises » années ainsi que l'organisation des communautés concernées par rapport aux aléas de l'approvisionnement. Dans le cas

du Gajaaga par exemple, tout un complexe relationnel et commercial impliquait des Peuls, Maures et Soninke.

### Histoire des maladies

Dans le sillage de l'histoire des mentalités et des apports de la démographie historique, on peut noter l'intérêt renouvelé pour l'étude de certaines endémies, aussi bien en Europe qu'en Afrique. Dans ce cas cependant se fait jour le souci de contribuer à la solution de problèmes actuels, par exemple de comprendre la recrudescence de maladies que l'on croyait circonscrites ou de tirer les leçons des campagnes sanitaires menées dans le passé. On peut citer les travaux de K. D. Patterson sur le Ghana<sup>64</sup>, de D. Domergue-Cloarec sur la Côte-d'Ivoire<sup>65</sup>, de A.-M. Bourgue sur la maladie du sommeil en Haute-Volta<sup>66</sup>.

D'autres thèmes, fort divers, pourraient être particularisés: les contacts culturels et idéologiques<sup>67</sup>, les mutations paysannes, les économies coloniales<sup>68</sup> et l'environnement, les cultures matérielles et l'organisation de l'espace, les idéologies, l'évolution des formes de pouvoir...

# Relations entre l'Afrique et l'Europe

L'étude des relations entre l'Afrique et l'Europe peut être particularisée; elle concerne les interférences, les influences réciproques entre les deux continents à diverses étapes de leur histoire non pas en termes de transfert pur et simple mais en termes d'appropriation, de modification, de relecture. En fait, la plupart des thèmes évoqués plus haut peuvent être envisagés sous cet angle: les mouvements de jeunesse, la législation coloniale et ses héritages. Un exemple peut illustrer d'emblée cette problématique. Il s'agit des recherches sur les tirailleurs sénégalais, menées par une équipe plurinationale et pluridisciplinaire de l'université de Bayreuth<sup>69</sup>, dans une perspective

novatrice<sup>70</sup>. Ce thème constitue bien un point de rencontre de différents courants : histoire des mentalités<sup>71</sup>, évolution des relations internationales, étude de la prise de conscience politique et du processus de décolonisation. On peut en dégager des interrogations propres à l'Afrique ou à l'Europe et d'autres mettant en cause les deux continents. L'utilisation de soldats africains par l'armée française lors de la Première Guerre mondiale eut en effet des conséquences à plusieurs niveaux : d'une part. elle modifia la vision des uns par les autres et vice-versa. Elle eut par ailleurs un impact non négligeable sur les rapports franco-allemands de l'entre-deux-guerres. Ces deux aspects sont liés. Le recours à des soldats noirs pendant la guerre et lors de l'occupation de la Sarre et de la Rhénanie donna en effet naissance en Allemagne à la « Honte Noire », mouvement de protestation à base raciste. Celui-ci entraîna une campagne inverse en France de valorisation des combattants africains : participation au défilé du 11 novembre 1919, hommages rendus aux tirailleurs (citations, médailles, éloges) répercutés par la presse populaire ou la littérature. On peut cependant mesurer la superficialité de cette image nouvelle lors de l'Exposition universelle de 1931 : à ce moment-là domine (doit-on dire encore ou à nouveau?) la vision du Noir au large sourire, un peu niais, véhiculée notamment par la publicité. A l'inverse, le conflit de 1914-1918 fut généralement la première occasion de contacts directs avec la métropole pour les colonisés, contacts générateurs d'expériences nouvelles et diverses : estime réciproque de militaires, accueil chaleureux de la population mais aussi comportements de rejet. De là découle la volonté d'assimilation qui caractérisa souvent par la suite les anciens combattants. En Allemagne même s'est aussi posé le problème du devenir des descendants des tirailleurs, notamment dans le cadre de la hiérarchie raciale du IIIe Reich. Nombre d'entre eux moururent dans des camps de concentration.



d'études africaines, « Milieux, histoire, historiographie », vol. 26, n° 101-102, fasc.1-2, 1986.

- 64. Health in Colonial Ghana: Disease, Medicine and Socio-economic Change, 1900-1955, Crossroads Press, États-Unis, 1981.
- 65. Politique coloniale française et réalités coloniales: l'exemple de la santé en Côte-d'Ivoire, 1905-1958, thèse d'État, université de Poitiers, 1984 (publié par l'Académie des sciences d'outre-mer).
- 66. La Trypanosomiase humaine en Haute-Volta pendant la période coloniale. Genèse d'une endémose-épidémie et influence de l'évolution des structures de lutte, thèse, université de Paris-VII, 1988; cf. aussi l'ouvrage de synthèse sur la démographie de D. Tabutin, Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara, Paris, L'Harmattan, 1988.
- 67. Cf. notamment l'enquête en cours à l'université de Boston (docteur Christraud Geary) concernant les discours et images produits par les Africains sur les colonisateurs ("African Expression of the Colonial Experience").
- 68. L'histoire économique a été profondément renouvelée, à travers les méthodes et les sources employées mais aussi du fait d'une modification de la problématique. Ainsi on cherche à mesurer l'impact des économies coloniales non seulement à une échelle macro-économique (les empires ou les territoires) mais plus précisément selon les régions ou les catégories sociales envisagées. Cf. par exemple les travaux de H. d'Almeida-Topor qui met en évidence la force productive intérieure des Dahoméens par l'utilisation d'indicateurs économiques inexplorés jusqu'ici (Histoire économique du Dahomey, 1890-1920, thèse d'État, université de Paris-IV, 1987).
- 69. J. Riesz, J. Schultz (éds.), *Tirailleurs sénégalais*, Frankfurt/M., Verlag Peter Lang, 1989.
- 70. Cf. la thèse de Marc Michel, l'Appel à l'Afrique. Contributions et réactions à l'effort de guerre en AOF, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982.
- 71. Pour la période antérieure, cf. notamment J. Devisse, l'Image des Noirs dans l'art occidental, vol. 2, Des premiers siècles chrétiens aux « Grandes découvertes », Paris, Bibliothèque des Arts, 1979, 2 vols., le second en collaboration avec M. Mollat.
- 72. Diane Frost (département de sociologie, université de Liverpool).
- 73. Chemins de fer et réseaux d'affaires en Afrique occidentale : le Dakar-Niger, 1883-1960 (thèse d'État, université de Paris-VII, 1987).
- 74. Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce, Paris, Albin Michel, 1984.
- 75. Cf. par exemple le cas des pays lusophones.

Dans la même lignée, quoique avec des données différentes, on pourrait placer l'étude de la communauté kru entreprise par une chercheuse anglaise tant à Liverpool – où ils furent présents dans les activités portuaires mais ne représentent plus que quelques familles actuellement – qu'à Freetown, un de leurs lieux de départ<sup>72</sup>.

D'autres thèmes enrichissent l'étude des relations entre les deux continents à travers l'étude de transferts ou d'emprunts de technologies, d'idéologies, de modèles : travaux de M. Lakroum sur les réseaux de chemin de fer<sup>73</sup>, recherches sur l'État et ses métamorphoses (modèle dit traditionnel, modèle libéral, avatar communiste...), études des investissements dans la lignée de la thèse de J. Marseille<sup>74</sup>, implantation et modification des architectures.

Cette présentation de quelques tendances récentes de l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest, vue de France principalement, recoupe en fait souvent l'évolution de l'histoire de l'Afrique dans son ensemble - même si la spécificité du passé de certaines zones entraîne celle des interrogations<sup>75</sup> – et rejoint des problématiques communes aux historiens de l'Afrique et de l'Occident. Elle ne vise pas cependant à introduire une autre rupture qui marquerait les recherches avant et après ce renouvellement des problématiques. Dans ce domaine aussi il y a continuité et modifications progressives rendues possibles justement par les acquis, l'accumulation des connaissances qui constituent autant de bases de réflexion et de réaction critique. Le travail historique ne procède pas de négations successives mais d'un cheminement autant marqué par les apports antérieurs que par les changements d'orientation. Ainsi, on peut déceler dans de nombreuses études plus anciennes des interrogations allant dans le sens de celles dégagées ici, qu'on pourrait qualifier de recentrage par rapport aux dynamiques propres de l'Afrique.